



La fondation CMA CGM offre des croisières aux enfants malades

Les clowns qui viennent à l'hôpital ? « C'est très bien mais ça ne pèse pas grand-chose dans la vie d'un enfant, glisse Vincent Sotteau, jeune capitaine de la marine marchande et créateur de l'association Sourire à la vie. Nous essayons de proposer à chacun un projet plus individualisé. Et en mer, on a froid, le milieu est incertain. On peut faire le parallèle avec la réalité des problèmes de santé. La santé, c'est comme la mer quand on navigue, on ne peut pas faire semblant que ça n'existe pas. »

Le jeune navigateur a donc décidé d'emmener des enfants et des adolescents de 6 à 18 ans passer trois à dix jours en croisière. Des enfants hospitalisés au service d'oncologie pédiatrique de la Timone, à Marseille, un hôpital qui soigne des petits malades venant de toute la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et de Corse. C'est une expérience unique en France.

Le bateau, un Lagoon 500 neuf financé à l'année par Veolia, est médicalisé. À bord ? Un médecin et une infirmière puéricultrice, ceux-là même qui assurent le traitement en chimiothérapie et garantissent ainsi la continuité des soins avec l'hôpital.

Le catamaran de 50 pieds est basé au port de Corbière, à l'Estaque à Marseille. Il sort 80 jours par an avec, à chaque fois, neuf enfants, l'équipe médicale et pédagogique. Pour l'ins-



Thibaud Teillard

Jean-Claude Gentet (à gauche), pédiatre oncologue président de l'association Sourire à la vie, et Frédéric Sotteau, son directeur et fondateur, ont reçu le prix 2010 de la fondation CMA CGM des mains de sa présidente, Naïla Saadé, ici avec son époux Jacques Saadé.

tant, les croisières se déroulent en Méditerranée mais Vincent Sotteau a pour ambition de naviguer aussi en Adriatique.

Vincent Sotteau a créé son association en 2006. Jean-Claude Gentet, pédiatre oncologue à la Timone, préside désormais Sourire à la vie dont son créateur est devenu, il y a 4 mois, le directeur salarié avec trois autres permanents. L'association a déjà accompagné une centaine d'enfants en leur proposant aussi des stages d'art plastique, de coaching sportif et des séjours de ski.

Faire naviguer des enfants malades avec les baleines et

les dauphins : le projet a séduit la fondation d'entreprise CMA CGM. Vincent Sotteau a reçu, le mardi 7 décembre, un chèque de 20 000 euros des mains de Naïla Saadé, sa présidente et épouse de Jacques Saadé, le président fondateur de CMA CGM. Après une année blanche en 2009 - en raison des difficultés économiques du groupe - la fondation, dotée d'un budget de 5 millions d'euros, reprend son activité. Elle a déjà soutenu une quarantaine d'associations et bon nombre de projets culturels depuis sa création, en 2005.

Thibaud TEILLARD